

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Publication du Rapport d'activité 2023 de France compétences

Courbevoie, le 27/06/2024

France compétences a présenté et validé son rapport d'activité 2023 lors du Conseil d'administration du 27 juin. Ce cinquième rapport dresse un bilan exhaustif de l'année écoulée et met en lumière les principales réalisations. Destiné à tous les acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle, il se veut un outil pratique et accessible pour mieux appréhender les actions menées par France compétences en 2023.

#### France compétences : régulateur et financeur

En 2023, France compétences a renforcé son rôle de régulateur et de financeur du système de formation professionnelle. Les actions clés menées par l'institution incluent :

- **Répartition de fonds** : Distribution de 1,8 milliard d'euros pour le compte personnel de formation, 800 millions pour la formation des demandeurs d'emploi, et 10 milliards pour les contrats de professionnalisation et d'apprentissage.
- **Apprentissage** : Révision des niveaux de prise en charge, permettant une économie de 540 millions d'euros, détermination de nouveaux niveaux de prise en charge, et lancement de la 4<sup>ème</sup> campagne de remontée des comptabilités analytiques des CFA.
- **Certifications professionnelles** : Mise à jour des répertoires nationaux, renforcement du contrôle des certificateurs et travail sur les correspondances entre certifications.
- **Conseil en évolution professionnelle (CEP)** : Pilotage du marché CEP pour les salariés et indépendants et sélection de nouveaux opérateurs pour la période 2024-2027 sous la marque "Avenir Actifs".

La mise en œuvre rigoureuse de ces missions montre l'engagement permanent de France compétences à optimiser l'efficacité du système de formation professionnelle, tout en garantissant une gestion rigoureuse et transparente des ressources financières allouées.

#### France compétences : outiller et éclairer les acteurs du système pour leur prise de décision

France compétences a également intensifié son rôle de soutien des acteurs de la formation professionnelle en 2023. Ces initiatives incluent :

- **Réalisation d'études et évaluations** : Analyses du marché CEP et les effets du service pour les bénéficiaires, les pratiques formatives des entreprises.
- **Enrichissement du Rapport sur l'usage des fonds** : Intégration d'analyses de coût et de valeur ajoutée des projets de transitions professionnelles et des plans de développement des compétences des entreprises pour une meilleure compréhension de l'utilisation des fonds.
- **Grande Bibliothèque** : Mise en place d'une plateforme d'accès aux travaux des observatoires de branches.

En poursuivant ces actions, l'institution vise à créer un système de formation plus transparent, équitable et axé sur la montée en compétences des actifs. Enfin, France compétences a continué à se montrer exemplaire dans la gestion de l'établissement (renforcement du contrôle interne ; sécurisation des systèmes d'information et conformité accrue au RGPD).

Consultez le rapport d'activité 2023 en [cliquant ici](#).

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

#### Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / [presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr)

Immeuble Canopy, 6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage